Flash FFAM N° 118 6 octobre 2012

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

2: 09 64 198 310 - 6 : ffam@moulinsdefrance.org : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM créez un lien dynamique vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM «moulinsdefrance.org» (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

Nouvelles de la FFAM

prochain bureau le 13 octobre, prochain CA le 1er décembre

Classements des cours d'eau au L 214-17 Les deux arrêtés de classement des cours d'eau du Bassin Loire-Bretagne ont été signés le 10 juillet dernier et publiés au J.O. le 24 juillet. Ceux du Bassin Artois-Picardie l'ont été le 02 juillet, mais apparemment non encore parus au J.O. Ceux de Seine-Normandie devraient l'être dans les mois qui viennent, et ceux des autres bassins devraient être actés courant 2013. La date d'entrée en vigueur des classements est celle de la parution des arrêtés au J.O., ce qui est d'ores et déjà effectif pour Loire-Bretagne. Les arrêtés comprennent les deux listes de cours d'eau du bassin et différents textes d'accompagnement, comme l'étude d'impact. Tous ces éléments sont disponibles sur le site www.centre.developpement-durable.gouv.fr de la DREAL Centre, DREAL de bassin Loire-Bretagne.

Ces arrêtés représentent une mort programmée des moulins et ouvrages hydrauliques situés sur les cours d'eau concernés, compte tenu des contraintes aussi bien financières qu'administratives, qu'ils engendreront. Un projet de circulaire d'application de ces classements, à l'usage des services départementaux de Police de l'eau, est en cours d'élaboration et a donné lieu à une réunion au ministère lundi 17 septembre à laquelle la FFAM était présente. Le projet de circulaire, bien qu'il proteste de vouloir supprimer les seuils de moulins, a bien cet objectif en point de mire et met à la charge de leurs propriétaires des obligations d'études, par ailleurs dans un contexte mal défini, que très peu pourront assumer; et ce d'autant plus que le personnel administratif en charge de l'instruction des dossiers est trop peu nombreux et mal formé, comme l'avait reconnu le directeur-adjoint du cabinet de la ministre lors du rendez-vous du 30 août 2011.

L'introduction des recours devant les tribunaux administratifs va demander la collaboration de toutes les bonnes volontés. Le recours pour Loire-Bretagne a été déposé mi-septembre. Ces recours ne peuvent se faire qu'avec des éléments précis basés sur les actes administratifs et non avec les éléments de bon sens que nous avons développés depuis plusieurs années. Ces éléments peuvent avoir trait par exemple, au potentiel hydroélectrique, aux espèces - amphihalines ou holobiotiques - mentionnées, à la qualité des "réservoirs biologiques", ainsi qu'à la façon de procéder des services de l'État pour toutes ces définitions. Nous collationnons dès maintenant toutes les informations sur tous les bassins pour les transmettre à l'avocat chargé des recours.

Fonds d'interventions : Payez moins d'impôts en sauvant nos moulins !

Un recours au tribunal administratif, fait par un avocat, revient de 3 500 à 5 000 €. Compte tenu des besoins actuels, il est nécessaire que la solidarité permette de mobiliser des fonds importants. Tous les responsables d'association sont appelés à relayer cet appel, auprès de leurs adhérents et amis des moulins. A diffuser par mailing, site web, bulletin périodique, etc. La FFAM remercie les nombreux particuliers et toutes les associations qui ont fait un versement. Plus d'infos sur www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf

Vous recevrez un reçu qui vous servira d'attestation de déductibilité du don (selon loi de finances en vigueur).

Jacques Chavanon 12 rue Sainte Anne 31000 Toulouse. tresorier@moulinsdefrance.org

Moulins de la vallée de l'Arz menacés, pétition à l'attention de: Président du Grand Bassin de l'Oust et Directeur Départemental du Territoire et de la Mer www.avaaz.org/fr/petition/Moulins_la_vallee_de_IArz_menaces

Le Salon des Maires et des Collectivités territoriales aura lieu les 20, 21, 22 novembre 2012 au Parc des Expositions Porte de Versailles à Paris. La FFAM y tiendra un stand, pavillon 2.1 stand G66. Venez soutenir les actions de la FFAM! BADGE d'accès gratuit à télécharger

Insertion dans le Journal des Maires - Message FFAM

Le congrès 2013 aura lieu à Etampes (91) les 26, 27 et 28 avril 2013, organisé par l'association de sauvegarde des moulins en Essonne. Réservez vos dates! Visites, ateliers, AG... Les inscriptions seront ouvertes début janvier.

Flash FFAM N° 118 – 6 octobre 2012

Revue Moulins de France TARIFS 2013 : pour un "adhérent FFAM" 17,50 $\mathfrak E$ l'abonnement correspondant à l'année civile, montant à ajouter au montant de l'appel de cotisation à l'association pour règlement jumelé et reversement périodique à la FFAM avec listes (pour mémoire 27 $\mathfrak E$ l'abonnement 2013 pour un nonadhérent, n° à l'unité $8 \mathfrak E$ hors port ($11 \mathfrak E$ port inclus).

Edition 2012 du concours « Nos moulins ont de l'avenir ». 17 dossiers reçus à examiner. Le jury se réunira le 16 octobre à Paris. La remise des 2 prix d'un montant de 5 000 € chacun, financés par la Fondation du Patrimoine et destinés à récompenser des actions entreprises en faveur de la sauvegarde de moulins traditionnels (patrimoine non protégé), à la fois pour la qualité de la restauration et les animations mises en œuvre pour la pérenniser aura lieu à Paris, lors d'une manifestation commune organisée par la Fondation dans le cadre du Salon des Maires, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles le mercredi 21 novembre à 12h15.

Le Salon international du Patrimoine culturel aura lieu du 8 au 11 novembre 2012 au Carrousel du Louvre à Paris, sur le thème « Le patrimoine éco-responsable ». La FFAM y tiendra un stand comme chaque année. Stand C14 salle Gabriel, venez nous y rencontrer! Sur le portail du site du Salon du Patrimoine www.patrimoineculturel.com/ vous trouverez en bas à gauche un bouton « Badge Pro » (ou clic ici). Pour entrer, insérez le «code promo» FFAM et renseignez ce qui vous est demandé (Société = FFAM, Si aucune activité prédéfinie ne correspond à votre situation choisissez "autres" puis précisez "Propriétaire de moulin", catégorie négociée spécialement pour les adhérents FFAM). Cochez au moins une des raisons de votre venue au Salon. Validez puis imprimez et suivez les instructions. Code unique FFAM : « PAT12FFAM ».

Les Journées des Moulins des 15 et 16 juin 2013 auront lieu en partenariat avec les Journées du Patrimoine de Pays, la FFAM envisage d'intégrer le vendredi 14 dans la manifestation pour les scolaires. Inscriptions jusqu'à fin mars.

Le Moulin du mois, en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur bouton « Coup de cœur »). En octobre, le musée de l'énergie à Chandai (61) http://musee61energie.fr/ voir en Manifestations.

Route des Moulins Particulier ou association locale, votre moulin mérite d'être présenté sur la Route des Moulins. Nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte + 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM <u>www.moulinsdefrance.org</u>

"Je collecte pour vous tous les documents permettant d'apporter la preuve que vous êtes en droit d'exploiter la force hydraulique résultant du fondé en titre de votre prise d'eau" Cabinet généalogique Isabelle Malfant-Masson, 13 cours Victor Hugo 43000 Le Puy-en-Velay <u>Courriel</u> Tél 04 71 02 61 17, compétence nationale. <u>Site</u>

MillWatts - SCIC - Accélérateur de projets de petite hydro voir flash 116.

à lire absolument... www.moulinsdefrance.org/fiches/lectures.swf

LECTURES

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ ffam/ newpublication.html

Les moulins de l'arrondissement de Dunkerque, Tome 6, Cantons Bailleul et Merville, par Jean Bruggeman

Ces cantons regroupent 15 communes, qui vont pratiquement être toutes rasées lors de la première guerre mondiale, particulièrement en avril 1918, quelques mois seulement avant l'armistice. Les 16 moulins qui subsistaient ont tous été détruits. Seul le moulin à eau (et à vapeur) de Merville fut reconstruit après les hostilités. Sur les 110 moulins environ qui ont existé dans ces cantons, la grande majorité était déjà disparue. Les 9 communes du canton de Bailleul : Bailleul, Berthen, Flêtre, Merris, Méteren, Nieppe, Saint-Jans-Cappel, Steenwerck et Vieux-Berquin ont compté jusqu'à plus de 50 moulins à vent et quelques moulins à eau éphémères. L'un de ces moulins à vent (à Bailleul) appartenait au comte de Flandre, puis au roi de France. Lui aussi a fait l'objet d'une obligation de s'éloigner du chemin. Nous y relatons la manière subtile utilisée par le procureur du roi pour faire en sorte que ce soit le meunier qui ait la charge de ce déplacement plutôt que le roi, ou l'Etat, alors que c'est lui-même qui est à l'origine de l'ordonnance l'imposant. C'est à Berthen, sur le Mont des Cats, que l'on trouve l'un des rares moulins en brique, dit du XIIe siècle. Des 6 communes du canton de Merville : le Doulieu, Estaires, La Gorgue, Haverskerque, Merville et Neuf-Berquin, 3 ont compté un moulin à eau, dont l'un, banal, fut également propriété du comte de Flandre puis du roi. Et c'est tout contre celui-ci que fut érigé en 1751 ou 1752 le plus grand moulin à vent du Nord, dont le faîte de la toiture culminait à environ 25 mètres du sol. Hélas, bien que la tour massive ait résisté aux 2 guerres mondiales, elle a été abattue peu avant 1950. C'est à Merville, suite à la liberté d'entreprendre après 1789, qu'un moulin à eau voit le jour, malgré l'opposition des gouvernements successifs, et qui, grâce à l'obstination farouche des propriétaires, sera finalement le dernier à fonctionner dans ce canton! Ce bel ouvrage de 350 pages contient plus de 230 illustrations, en noir et couleur, des cartes et plans. Impression noire et quadrichromie, sur papier semi-mat. Broché cousu au fil de lin.

Flash FFAM N° 118 – 6 octobre 2012

Couverture cartonnée. Prix souscription 67€ jusqu'au 1er/12/2012. Après cette date son prix sera de 75 €. Tirage limité à 200 ex. Parution début décembre. A commander à ARAM Nord-Pas de Calais Rue Albert Samain. 59650 Villeneuve d'Ascq avec votre règlement libellé à l'ordre de ARAM Nord-Pas de Calais. Tél 03.20.05.49.34 Mail jeanbruggeman@nordnet.fr Frais d'envoi par la poste 9,50€ (France métropolitaine), Europe 20€. Autres : consulter l'ARAM. http://asso.nordnet.fr/aramnord/

Les moulins du Cambrésis Tome 1 (Communes de A à G) par Gérard VINCENT, préface Jean Bruggeman. En 2005, l'association "Cambrésis Terre d'Histoire" (Nord) a proposé une mémorable exposition sur "les moulins du Cambrésis" au moulin de Neuville Saint-Rémy (59). Grâce à feu Monsieur Gérard VINCENT, vice-président de l'association et cartophile de renom, les amateurs d'histoire locale ont pu découvrir une quantité importante de documents iconographiques présentant des moulins à vent et des moulins à eau de cet arrondissement... Les moulins toujours visibles de nos jours, mais aussi tous les autres ayant disparu. Pour honorer sa mémoire, l'association a eu à cœur de publier son album des moulins et à le compléter en éditant une notice par commune, afin qu'un maximum de moulins du Cambrésis soit recensé. Si l'inventaire ne prétend pas à l'exhaustivité, il constituera néanmoins pour les amateurs une source très précieuse de renseignements. Edition limitée à 300 exemplaires, 150 pages, planches et photographies en couleurs, Tarif souscription 25 € (plus port 3,25 €) jusqu'au 20 octobre 2012 (après cette date 28 €), Association "Cambrésis Terre d'Histoire" 727 rue Haute 59258 Les Rues des Vignes, Tél 03.27.78.59.38 (après 19h) cambresis.histoire@free.fr

Les moulins de Bernay et sa région proche, par Les Amis de Bernay (Eure), Bulletin de la Société historique et archéologique n° 70, septembre 2010. Regard sur l'expo 2009 "Un Moulin, des moulins" en suivant le cours de la Charentonne et du Cosnier, Document de 1416 sur le moulin Noël, Le moulin à foulon de l'abbaye (rubanerie Masselin puis Gallant). 80 pages dont 20 sur les moulins (pages 60 à 79). Prix 7 €. Les Amis de Bernay, Maison des Associations, 8 rue Jacques-Philippe Bréant, 8 rue Jacques-Philippe Bréant BP 70806, 27308 BERNAY Cedex, Tél 06 60 69 15 95, lesamisdebernay@orange.fr

Mon moulin vous conte son histoire par Geneviève Rigal-Saurel, mai 2012. Cet ouvrage raconte l'histoire d'un moulin du Pays des Sérènes, rivières qui coulent entre Rieupeyroux, Villefranche-de-Rouergue et Najac (12), avec les occupations, plaisirs ou contraintes des meuniers et de leur famille. Le moulin du Moulinet, sur un affluent de l'Aveyron, fonctionne encore aujourd'hui avec ses trois spécificités : moulin à huile de noix, à farine et scierie avec la force de l'eau entraînant tout l'appareillage. Format : 15 x 21 cm, ISSN 978-2-954149. 120 pages et photos anciennes. Prix 15€, port compris. Commander à Geneviève Rigal-Saurel 1 Cité Robinson 12000 Rodez, Tél 05 65 68 57 76, toulzanes.saurel@laposte.net

Saint-Chély-d'Aubrac au fil du temps... (Aveyron) de Louis et Janine Soonckindt, Pierre Pradel. Préface de Jean Delmas, Conservateur général honoraire du Patrimoine. Ouvrage édité en collaboration avec les Associations Sauvegarde du Rouergue et Les Amis du Moulin de Terral. L'étude se termine par l'historique et la restauration aux XXe et XXIe siècles du Pont des Pèlerins, de la maison de La Tour, du moulin du Fabras, du monument Talon et de la Tour de Bonnefon. 140 pages environ (format 21×29.7), nombreuses illustrations et plans inédits. Papier satiné 135g. Reliure dos carré. Parution automne 2012. Tirage limité. http://stchelydaubracaufildutemps.skynetblogs.be Prix souscription: 29,50 € franco. 34,50 € après le 16 octobre, Chèque à l'ordre des « Amis du Moulin de Terral » à adresser à : Louis Soonckindt, BP 7222, 34086 Montpellier cedex 4.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA CORRÈZE <u>Faire des recherches sur les étangs et les moulins du département</u>. La quête des moulins au fil des archives avec <u>recensement des moulins du département</u>.

Le moulin du Parc - un quart de siècle de restauration - de 1989 à nos jours, par Marcel et Marie-France Caron. Cette publication de 48 pages retrace la restauration du site du Moulin du Parc à Bosrobert (Eure). Richement illustrée, elle mentionne également quelques pans d'histoire et différents événements autour de ce moulin. A commander aux auteurs, 825 rue Abbé Eliot 27310 Bourg Achard Tél 02 32 42 10 54 - 06 16 74 65 19 - 06 17 50 82 20. Prix 15 € sur place ou 17,50 € par envoi postal (chèque à l'ordre de M Mme Caron Marcel).

UN FILM RÉALISÉ PAR L'ONEMA POUR DÉCOUVRIR LA POLITIQUE PUBLIQUE DE L'EAU EN FRANCE...

MANIFESTATIONS

 $retrouve \textit{z-les sur www.moulins} defrance.org/\ ffam/manifestations.html$

Du carillon à l'automobile, les Bollée du 31/3 au 31/12/2012, musée Auto-Moto-Vélo La Manu à Châtellerault (86), Samedi 17 novembre à 16 heures, conférence « Les Bollée : béliers hydrauliques et éoliennes, recherches sur l'énergie ». A l'occasion de la sortie de son livre <u>« Il était une fois les Bollée</u> », Gérard Bollée présente les recherches dans le domaine de l'énergie menées par sa famille (fin XIXe siècle-début XXe). Entrée libre. <u>musees.chatellerault@alienor.org</u>

Flash FFAM N° 118 – 6 octobre 2012

<u>Congrès de Bernay (27)</u> Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, 17-20 octobre 2012, ouvert à tous, sur le thème de l'eau dont les moulins. contact <u>Jean Bourienne</u>, 21 allée de la Serverie, 76610 Le Havre.

<u>Exposition sur les moulins du Cambrésis</u>, salle des cérémonies de l'hôtel de ville de Cambrai. Du samedi 20 au dimanche 28 octobre. À cette occasion, paraîtra le premier tome du livre sur "<u>Les moulins du Cambrésis</u>".

La micro hydraulique dans les Ardennes, dans le cadre de la Fête de la Science, à Charleville-Mézières. Du 10 au 12 octobre 9h - 17h : 2 expositions « Conception d'une micro centrale hydraulique » (en utilisant les technologies développées à l'IFTS), et « L'énergie hydraulique en France » (Présentation des barrages, leur technologie, Partenaire EDF). Conférence le 11 octobre de 18h à 19h, "La micro hydraulique: l'innovation au service du développement durable" : Existe-t-il des solutions économiques viables pour la production de micro-hydro-énergie sur les basses chutes ? Réservation obligatoire Contact pour réservation : 03 24 59 64 70

<u>Village des Sciences en Haute-Saône : l'eau qui travaille</u> (Fête de la Science), Meules, roues et turbines : une histoire du moulin à eau, par Daniel Curtit enseignant et historien, à Lure, Auditorium (70) Jeudi 11 octobre, 18h30, Conférence de l'Université Ouverte de Franche-Comté Antenne de Lure ouverte à tous. Expositions du 10 au 14 octobre : Machines hydrauliques, pompes d'anciennes mines, moulins. Sortie terrains.

Association de sauvegarde des moulins en Essonne A.S.M.E. - 91 en collaboration avec l'association COLLECTION PASSION-ESSONNE présente L'HISTOIRE DES MOULINS, salle Saint Antoine à Etampes du 12 au 14 octobre (vendredi 14h - 18h, samedi 9h 30 - 12h et 14h - 18h, dimanche 9h30 - 18h).

Salon Info énergie, Samedi 20 octobre 2012, 10h à 16h30, à Chandai (Orne) En partenariat avec l'ADEME, professionnels des énergies renouvelables, l'ARAM Basse-Normandie tiendra un stand. Entrée gratuite. Musée de l'Energie à travers les temps. http://musee61energie.fr/

Visite hydrauliques, départ 30 km au sud de Montbéliard (25), samedi 10 novembre 2012. Sous réserve : une petite installation de 12 kW en auto consommation, une centrale EDF de 10,4MW à Liebvillers (à défaut Dampjoux, en cours de demande officielle EDF), le Moulin de Fuesse www.moulindefuesse.info, un petit musée « d'antiquités électrotechniques » au Noirmont (Suisse). Fabrice Bouveret, ADERA Le Moulin 70120 Gourgeon Tél. 03 84 92 15 29 fb.adera@orange.fr

<u>"La fin des moulins du pont de Vernon"</u> (Eure) conférence par Jean Baboux, jeudi 18 octobre 2012 à 20 h 30, Salle Maubert de l'Espace Philippe Auguste à Vernon (27) Entrée libre, <u>CERCLE D'ETUDES VERNONNAIS</u>

Exposition: Découvrez les moulins de Basse-Alsace et leur histoire, Musée de l'Association de Sauvegarde du Klingenthal (ASK) à Klingenthal (67) Tél. 03 88 95 95 28. <u>Courriel Site web</u> En partenariat avec l'Ass de Sauvegarde des Moulins du Bas-Rhin <u>paulandre.marche@gmail.com</u> <u>www.moulinsalsace.org</u>. Jusqu'au 21 octobre, cf <u>Flash 114</u>

"Les eaux utiles en Trièves" exposition à Mens (38) jusqu'au 30 novembre 2013. voir <u>Flash 115</u>

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande <u>ffam@moulinsdefrance.org</u>, Brefs descriptifs sur <u>www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf</u>. Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB sur <u>Bon de commande</u>) Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

<u>Le Petit Babillard, bulletin des Moulins du Poitou, n°35,</u> septembre 2012 Le mot du président, Daniel Thomas. Journées des moulins juin 2012. Affiche moulins de la Vienne. Congrès FFAM Reims 2012. Intervention de D. Marcovitch président de l'AFEPTB. Droits et devoirs de nos moulins à eau. Balade du 17 juin, un bon dimanche à Cherves. De tout un peu… Cassini, patrimoine, Millwatts.

Moulins au Fil de l'eau, Actualités n°10, septembre 2012, bulletin de l'Association Moulins au Fil de l'Eau (Aisne). Assemblée générale à Saint-Quentin. Liens d'actualité.

Moulins d'hier et d'aujourd'hui, publication de l'Association régionale des Amis des moulins des Pyrénées centrales, n°42 septembre 2012. CR du Congrès FFAM avril 2012. Cartes Classement des rivières. Questionnaire état des moulins. CR Visite Vallée du Louron. CR Journées des moulins juin 2012. Photos moulin de la Ribère.

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf ou www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html

Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur www.moulinsdefrance.org page 3 du portail, boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html

DANS CE FLASH TOUS LES MOTS OU GROUPES DE MOTS SOULIGNES BLEU OUVRENT UN SITE OU UN DOCUMENT